

# Atelier Turner

**Stéphane Prévot, 13 rue Montaigne, 37000 Tours**

Bulletin à remplir et à remettre lors du premier cours avec votre règlement.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Téléphone fixe .....

Courriel .....

Les informations recueillies sont réservées à l'activité de l'Atelier Turner et ne seront pas communiquées.

## JE RÉSERVE MA SESSION DE COURS

Inscriptions possibles en cours de session

**Le LUNDI de mi-septembre à fin juin** (sauf vacances scolaires et jours fériés)

**Cours d'aquarelle** (30 cours, soit 90 h) de 14 h à 17 h

- La session de 30 cours : **957 euros**
- **Le 1<sup>er</sup> cours découverte est offert**
- Ce bulletin est à remplir et le règlement à effectuer lors du premier cours par chèque à l'ordre de **Stéphane Prévot**
- Possibilité de paiement fractionné (jusqu'à 6 chèques)
- J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription

Date : ..... Signature

## MATÉRIEL

*Votre matériel habituel. Voici une liste du matériel conseillé :*

- Boîte-palette avec 12 demi-godets  
*Winsor & Newton Professional*  
086 - Jaune de cadmium citron  
724 - Orange Winsor  
603 - Laque écarlate  
479 - Carmin permanent  
263 - Outremer français  
137 - Bleu de ceruleum  
719 - Vert Winsor nuance bleue  
503 - Vert de vessie  
552 - Terre de Siègne naturelle  
076 - Terre d'Ombre brûlée  
609 - Sépia  
465 - Gris de Payne
- Pinceaux :  
MARTRE pointe ronde 5 à 6 mm,  
PETIT GRIS à lavis 12 mm,  
NYLON brosse spalter 40 mm
- Crayon graphite 2B
- Papier aquarelle PUR COTON,  
300 g GRAIN FIN
- bloc croquis à spirale, format A5
- kraft gommé largeur 24 mm, petite éponge naturelle, gomme blanche, chiffon de coton blanc

**Conditions d'inscription** Matériel et fournitures ne sont pas compris dans le prix des cours. Les frais de transport, d'acheminement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du participant. Le participant déclare être détenteur d'une assurance responsabilité civile. Les tarifs sont ceux applicables à la date d'inscription, ils s'entendent par personne. TVA non applicable, article 293 B du CGI. En cas d'absence à un cours réservé, il ne sera procédé à aucun remboursement. L'Atelier Turner se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas d'un nombre d'inscrits insuffisant. En cas d'indisponibilité de l'intervenant pour assurer un cours donné, celui-ci sera reporté à une date ultérieure convenue avec les participants, ou remboursé en cas d'impossibilité de report. Le participant autorise l'Atelier Turner à utiliser, reproduire et diffuser sur tout support, pour toutes conférences, publications et expositions, ses réalisations ainsi que toutes images sur lesquelles celui-ci figure. Il est entendu qu'aucun droit ne peut être réclamé à l'Atelier Turner pour ces utilisations par le participant ni en son nom. L'Atelier Turner s'engage à ne pas révéler l'identité du participant, ni diffuser ses coordonnées.